

Alde à l'achat de vélo à assistance électrique - Île-de-France Mobilités / Justificatifs

Service Transport du Pays de l'Ourcq <transport.logement@paysdelourcq.fr>

jeudi 30 janvier 2020 à 16:00 réception

À : Mairie Armentières-en-Brie , Mairie Cocherel , Mairie Congis-sur-Thérouanne , Mairie Coulombs-en-Valois , Mairie Crouy-sur-Ourcq , Mairie Dhuisy , Mairie Douy-la-Ramée , Mairie Etrepilly , Mairie Germigny-sous-Coulombs , Mairie Isles-lès-Meldeuses , Mairie Jaignes , Mairie Le Plessis-Placy , Mairie Lizy-sur-Ourcq , Mairie Marclilly , Mairie Mary-sur-Marne , Mairie May-en-Multien , Mairie Ocquerre , Mairie Puisieux , Mairie Tancrou , Mairie Trocy-en-Multien , Mairie Vendrest , Mairie Vincy-Manoeuvre

Madame, Monsieur le Maire,

En réponse à la question posée par certains de nos collègues maires concernant l'aide à l'achat de vélo que met en place prochainement Île-de-France Mobilités, je vous informe que la plateforme de dépôt des demandes d'aides ouvrira le **20 février 2020**.

Il semble qu'il y ait des incompréhensions concernant les justificatifs demandés par Île-de-France Mobilités.

Le justificatif d'obtention ou de refus de l'aide financière locale ne sera demandé qu'aux personnes résidant au sein d'une ville ou intercommunalité qui propose ce type d'aides à l'achat de vélo. Ce justificatif pourra être un mail ou un courrier. Pour les autres, ce justificatif ne sera pas demandé.

Pour toute information, rendez-vous sur <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/vae-aide-achat-500-euros/>

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Francis CHESNÉ
Président de la Commission Transport - Urbanisme

--

| Service Transport

Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
2, avenue Louis Delahaye - 77440 Ocquerre
Tél. 01 60 61 55 00 | www.paysdelourcq.fr | [Facebook](#)

Pour une planète verte : n'imprimez ce message que si nécessaire